

Séminaire Pastoralisme alpin 18 décembre 2017, Bourg les Valence



Introduction par Francis Solda

Matinée de Présentations des actions de la Cima pour accompagner le pastoralisme

Présentation de l'enquête pastorale

- Gwenaëlle Pariset, Parc Naturel Régional des Baronnies indique que l'enquête pastorale à l'échelle du Parc, a permis l'identification des surfaces pastorales +5% sur la parc par rapport aux surfaces connues, et le recensement des zones pastorales peu identifiées jusqu'alors. L'enquête a fait ressortir différents enjeux tels que l'utilisation des zones pastorales à toutes les saisons, d'où un besoin d'hébergement, qui a abouti à un projet de cabanes mobiles utiles à des groupements d'éleveurs toute l'année.
- Alain Matheron, communauté de communes du Diois, insiste sur l'intérêt de l'approche globale de cette enquête, les politiques d'élevage sont importantes sur nos territoires, et les élus ont besoin d'une connaissance à la fois fine et globale, ce que permet l'enquête pastorale. L'activité pastorale apparaît importante pour le territoire mais aussi très fragile, avec la nécessité de partager le territoire et de vivre ensemble dans des contextes de multi-usage (tourisme...). L'enquête pastorale permet d'asseoir les interventions les plus justes possibles.
- Christian Louis, communauté de communes du pays de fâience, Vice-Président de l'association des communes pastorales de PACA, ajoute que l'enquête a permis le recensement des unités pastorales et des zones pastorales, qui a engendré un travail depuis 3 ans avec le Cerpam sur les territoires pastoraux, pour sécuriser le foncier des territoires pastoraux dans les Scot/ Popy, par des outils comme les Zones Agricoles Protégées.

Des précisions sont apportées

- o les Popy sont l'équivalent PACA des Plans Pastoraux Territoriaux en Rhône-Alpes
- o Les Territoires Pastoraux comprennent l'ensemble des surfaces pastorales : Zones Pastorales et Unités Pastorales, qu'elles soient gérées de manière individuelle et collective
- Michel Delmas, Cget Massif des Alpes exprime l'intérêt du site internet présenté, qui rend les données accessibles à tous.

Présentation des outils d'appui aux collectifs

- Jean Delaye, Président de la Fédération des GP 04 « Estivalp », et Président d'un Groupement pastoral, au col de Larche sur un alpage situé à l'extrême nord du parc national du Mercantour, soumis à de fortes contraintes : tourisme, prédation, espèce végétale envahissante, pelouse alpine rase très sensible à la sécheresse. En tant que Président de Groupement pastoral, il témoigne être soumis à de fortes sollicitations, et avoir eu recours à ces outils d'appui au collectif mis en place sur son Groupement, pour faire face à l'ensemble des problèmes soulevés.

Le pastoralisme collectif est très ancien mais a, selon lui, beaucoup d'avenir, car il répond aux besoins d'organisation des éleveurs. Il est cependant nécessaire pour assurer leur maintien de faire réellement fonctionner les Groupements et pour cela d'accompagner les Présidents de GP, qu'ils ne soient pas seuls face aux multitudes de problèmes. Il exprime dans ce sens une forte attente du guide pratique présenté sur les notions de responsabilités.

Le travail réalisé en réseau par les services pastoraux à l'échelle du massif a notamment permis la mutualisation d'outils mis en place par le Cerpam (classeur GP) ou par la Fédération des alpages de l'Isère (cahiers d'alpages). Il faut également noter la portée de ces travaux au-delà du massif avec la mobilisation des services pastoraux de l'Ardèche et de l'Ain qui ont participé aux travaux sur les conventions pluriannuelles de pâturage.

La problématique la plus prégnante aujourd'hui, pour lui, porte sur la gestion de la prédation, et des chiens de protection, mais aussi sur la Politique Agricole Commune et la gestion de ces aides, notamment des DPB sur les estives collectives, dont les Présidents de Groupement portent la responsabilité.

- Christelle Harmonie, Communauté de communes Dieu le fit, gestionnaire d'un Plan pastoral territorial, témoigne de difficultés rencontrées par des éleveurs assignés au tribunal, de leur désarroi et de la place difficile des élus, qui doivent exercer le pouvoir de police, concernant le multiusage des sentiers de randonnée. Les questions juridiques sont complexes pour savoir qui est responsable, pour pouvoir renseigner les élus. Les collectivités sont confrontées à un flou persistant dans les codes juridiques, et sont en difficulté pour traiter ces informations. D'où la grande utilité de ce guide pratique.
- La DDT 05 travaillerait également sur ces questions juridiques afin d'accompagner les collectivités, un lien entre ces démarches reste à assurer.
- Francis Solda, Président du Cerpam
 - o invite les DDT à travailler autant en réseau que les services pastoraux,
 - o insiste sur les problèmes de gestion des DPB, car c'est le Président du Groupement qui assume la gestion de ces aides, à reverser à ses membres, mais également sur les difficultés de gestion administrative des groupement qui doivent fournir aux DDT leurs statuts, comptabilités, Comptes rendus des Assemblées Générales... et sur les difficultés en cas de contrôle, notamment liés à la prédation
 - o revient sur la prédation pour préciser que ce n'est pas les patous le problème à l'origine, c'est le loup et les patous en sont une conséquence imposée.
- Eliane Bareille, Vice-Présidente de la Région PACA au Pastoralisme et à la ruralité, demande à associer aux mieux les communes à ces travaux, de leur transmettre les informations, car elles ont besoin d'information sur les éléments juridiques d'utilisation des chemins. La

responsabilité du Maire est souvent mise en avant, mais le Maire bien souvent ne dispose pas des moyens nécessaires.

- Dominique Narboux, ADEM, rappelle que les collectivités sont membres des services pastoraux et ont par conséquent accès à ces travaux, une large diffusion du guide est bien entendue prévue.
- Christian Louis, Association pastorale des communes PACA, salue l'intérêt de ces nombreux outils techniques proposés. Les communes pastorales se structurent au-delà de PACA, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes, une association est également en cours de constitution. Il sollicite la réalisation d'un petit livret à l'attention des Maires pour présenter l'ensemble des outils existants et notamment celui portant sur les notions de responsabilités, et une large diffusion notamment via internet. Il indique que les besoins des communes portent également sur la gestion et l'aménagement du territoire.



Présentation du bilan des MAE sur le massif alpin

- Murielle Dellavedova, Parc des écrins, témoigne sur les MAE, le co-financement Région, et les différents types de mesures existants. Elle indique que le Parc propose un accompagnement par une visite en début d'estive et en fin d'estives sur les mesures localisées, ce qui permet d'expliquer pourquoi certains critères sont demandés. L'évaluation de l'impact de ces mesures sur les milieux, sur les espèces est prévue à travers différents protocoles.

Elle tire un bilan qualitatif :

- Positif quant au partenariat mis en place entre le Parc, le Cerpam, les Chambres d'agriculture, les collectivités, pour l'élaboration des PAEC et des plans de gestion pastoraux. Un intérêt particulier pour la Mesure H09 localisée sur les alpages ou parcours d'intersaison, qui permet de s'adapter au contexte local.
- Négatif quant à l'animation réalisée dans l'urgence. Un moindre intérêt pour la Mesure SHP collective, censée être une mesure système, puis à la parcelle, donc mal adaptée à la problématique.

Pour mémoire, le PDR Rhône-Alpes a financé l'animation des PAEC alors que le PDR PACA ne le permettait pas.

- Antoine Rouillon, Société d'économie alpestre 74, témoigne de l'intérêt de rassembler l'ensemble des situations des territoires, en consolidant les résultats à l'échelle du massif.

Concernant l'organisation des acteurs, les relations étaient auparavant bilatérales, alors que la nouvelle programmation prévoit la présence des Régions, des territoires et des porteurs des actions : les EPCI et les acteurs territoriaux qui conduisent des projets pastoraux sont en lien. Il ne s'agit plus seulement d'une mesure contractuelle mais d'un réel projet territorial. Du côté des exploitants, on a pu mesurer un retour des exploitants ayant contractualisés de près de 100% sur certains territoires, ce qui montre leur besoin de ces mesures. Au-delà de la valorisation des produits qui n'est pas suffisante, il existe un réel besoin des MAEC pour reconnaître les services écosystémiques rendus.

- Cédric Conteau, Cget Massif des Alpes, sera désormais en charge des dossiers agricoles et pastoraux suite à Michel Delmas, il arrive d'un territoire pastoral du Lot.

Concernant les MAE, il pose la question de l'enveloppe attribuée en comparaison de la précédente programmation. Concernant l'enquête pastorale présentée et les enjeux portés par les surfaces pastorales, il insiste sur la sensibilité des zones pastorales individuelles, particulièrement sensibles au changement climatique, à la prédation... → Sur l'enveloppe, l'instruction est en cours par les DDT, on ressent plutôt sur une baisse de crédits attribués, avec de nouveaux territoires qui ont eu un impact sur les enveloppes existantes. Le plafonnement de la MAE SHP collective a pu impacter les groupements de taille importante. Ce travail de bilan et de propositions d'amélioration est à conduire pour la suite.

- Nathalie Gravier, élue CA26, Suaci et ADEM, éleveuse de 40 chevaux dans les Baronnies, relève un manque de contractualisation, notamment en raison du manque d'enveloppe qui n'était pas incitatif. Elle indique qu'une expérimentation en Rhône-Alpes a été conduite sur la mise en place de la MAE SHP individuelle en zone de montagne, en transférant du budget Natural 2000. Mais la très faible enveloppe allouée laissait une faible marge de manœuvre pour la mise en œuvre de cette mesure. Enfin, elle note des difficultés à valoriser les effets des contractualisations, ainsi que les retards de paiement qui ajoute du trouble.
- Christian Louis, Association des communes pastorales PACA, insiste sur les attentes des effets « Climatiques » des MAE « C ». Il propose de rechercher des solutions financières à travers les nouveaux contrats de ruralité, à expertiser. Par ailleurs, il exprime l'intérêt de bien articuler les politiques massifs, les Schémas Régionaux, et projets des collectivités locales, à travers le SRADDET, les contrats de plan climat énergie, en recherchant une cohérence avec les compétences de chacun.
- Jean Debayle, Fédération des Groupements pastoraux 04, indique que les éleveurs sont prêts à tout entendre, dans la mesure où l'utilité des mesures est démontrée. Côté PACA, il regrette que les MAEC H09 aient souffert d'une large contractualisation SHP 02, alors que la MAE H09 proposait un engagement plus fort. Les Plans pastoraux Territoriaux en Rhône-Alpes auraient selon lui, permis de mieux appréhender les MAE.
- Murielle Dellavedova, Parc des Ecrins, revient sur l'aspect climatique des MAE « C », indiquant une grande variabilité de la production d'herbe, et par conséquent du besoin de plus de souplesse pour s'adapter aux aléas climatiques.
- Michel Delmas, Cget du Massif des Alpes, insiste à son tour sur l'importance de l'animation des PAEC, de la pédagogie nécessaire. Il relève des logiques différentes : des logiques collectives dans le Sud avec des Groupements pastoraux pour lesquels les MAE SHP permettent de maintenir des structures fragilisées par la suppression de la Phae, un Département au Nord du massif plutôt dans une logique individuelle, liée à la configuration de petits alpages... avec des

contractualisations par conséquent plus individuelles. Il demeure un enjeu d'évaluation surfacique et financier à conduire pour la suite de l'action, avec les éleveurs, les Parcs...

- Philippe Cahn, Président du Réseau pastoral Rhône-Alpes, constate une baisse globale des aides, mais également un effet important de la prédation sur l'abandon de surfaces. Il pose la question du contrôle des surfaces délaissées suite aux problèmes de prédation et demande une adaptation, souple nécessaire aux aléas de ce type. Pour la suite de cette action sur les MAE, il propose de travailler à l'évolution de ces mesures, de ne pas rester figer sur le dispositif 2015 qui n'est pas tout à fait satisfaisant, de proposer d'autres formules, notamment pour les alpages collectifs.



Après-midi de Présentations d'actions engagées et de Perspectives

Présentation de l'action sur les chiens de protection

- Alain Mateheron, pour l'USAPR, insiste sur le partage de l'espace, sur la responsabilité des maires ; et sur le nécessaire respect des conditions de circulation.

Présentation de résultats d'alpages sentinelles

- Antoine Rouillon, Société d'économie alpestre 74, intervient sur la nécessité de poursuivre ces travaux importants via des financements adaptés, c'est-à-dire autres que via la mesure Agriculture du massif des Alpes déjà largement sous-dotée.

Débat sur le changement climatique :

- Gwenaëlle Pariset, Parc des écrins, indique que des déplacements de végétation commence à être observés, des graminées qui viennent de plus bas apparaissent en alpage, une banalisation du cortège floristique est en cours. Elle précise qu'il est difficile d'observer ces évolutions à court terme et indique l'intérêt d'avoir pu rapatrier des relevés d'autres programmes antérieurs pour comparer les évolutions. S'il est un trop tôt pour aller plus loin aujourd'hui, une journée de restitution d'alpages sentinelles est prévue le 5 avril.
- Francis solda, Cerpam, aborde l'optimisation du chargement par les groupements pastoraux, qui ont tendance à diminuer les taux de chargement en raison de la prédation. Il montre son intérêt pour l'approche territoriale de ce programme animé par les territoires, et pour les croisements d'informations, par exemple avec l'effet de la prédation.
- Christian Louis, Association des communes pastorales PACA, trouve ce programme très intéressant, sa communauté de communes a mis en place 2 sites pilotes 2000 ha de

sylvopastoralisme. La clé d'entrée reste en général le système d'alpage, ici le système d'exploitation incluant la transhumance est à prendre en compte. En gardant les relevés d'alpages sentinelles, il faudrait intégrer l'approche du système d'exploitation, dans une approche globale.

- Nathalie Gravier, CA26, indique que la Chambre d'agriculture conduit des travaux via une ferme expérimentale en zone de montagne sèche, dans les Baronnies, sur la production fourragère en lien avec le changement climatique, et sur la complémentarité des surfaces fourragères et pastorales, via le programme Clim'fourrel sur de nouvelles espèces fourragères provenant d'Espagne et du Portugal sur les zones sèches pour la période hivernale.
- Cédric Conteau, Cget Massif des Alpes, approuve la mise en place d'un dispositif d'observatoire à une échelle macro, pour suivre les évolutions. Un panel d'actions ou de programmes serait à mettre en place de manière complémentaire à Alpages sentinelles.
- Philippe Cahn, Réseau pastoral Rhône-Alpes, indique qu'au-delà de l'alpage, il serait intéressant de déployer le dispositif dans les zones sèches plus au Sud, sur les zones de transhumance hivernale.
- Patrick Favre, maison de la transhumance, indique qu'une journée se tient ce jour pour mettre en place d'autres dispositifs de suivi.

Présentation de pistes d'actions pour la suite

Débat sur les projets envisageables pour la suite.

- Christian Louis, Association des communes pastorales PACA, propose un travail avec les parlementaires sur les nouvelles lois. Suite à l'acte II de la Loi montagne, pourquoi pas revisiter la loi pastorale ? Par ailleurs, il propose de conduire des échanges sur les systèmes d'exploitation en lien avec le changement climatique sur différents massifs (exemples d'échanges entre les Hautes-Alpes, la Lozère...).
- Albert Tourt, Société d'économie alpestre 73 considère le sujet de la prédation très prégnant, il relève un besoin d'accompagnement, mais le problème de fond demeure avec l'augmentation du nombre de prédateurs. Par ailleurs, il propose de travailler sur un Programme Montagne avec les enneigeurs, sur des analyses des besoins en eau en montagne, en réseau avec l'agriculture, pour prévoir les équipements en amont pour que les travaux sur l'eau servent l'ensemble des acteurs qui en ont besoin.
- Antoine Rouillon, Société d'économie alpestre 74, insiste sur l'intérêt de l'approche Massif des travaux, mais également sur l'intérêt d'échanges en inter-Massif, notamment avec le massif central dans le cadre de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Philippe Cahn, Réseau pastoral Rhône-Alpes, propose que certaines thématiques intéressantes soient traitées plus largement que par le biais de la mesure Agriculture, notamment les actions portant sur le tourisme, mais également concernant les travaux d'alpages sentinelles qui peuvent solliciter les crédits alloués à la biodiversité.
- Bruno Caraguel, Fédération des alpages de l'Isère, ajoute également la possibilité de mobiliser des lignes européennes par-delà les frontières, via des Programmes Interreg
- Laurence Juillan, Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes insiste sur l'intérêt de faciliter les dialogues et les actions collectives, pour partager un langage commun. Pour la suite de la programmation, elle souhaiterait un approfondissement des travaux portant sur la

prophylaxie sur l'ensemble du massif, ainsi que des travaux de restauration des alpages, de leur remise en état, pour préserver la biodiversité.

- Bruno Caraguel, Fédération des alpages de l'Isère, précise qu'une action Cima 2017 est en cours sur les règlements sanitaires. Pour la suite, il propose de travailler sur la capacité à nous mobiliser sur le massif en cas de crise sanitaire.
- Francis Solda, Cerpam, renchérit sur les risques sanitaires, comme l'illustre les cas récents de FCO qui ont eu de graves conséquences pour des élevages des Alpes, avec des animaux bloqués dans la neige.
- Dominique Narboux, Association départementale d'économie montagnarde de la Drôme, indique que des enquêtes ont été conduites sur les diagnostics sanitaires montrant qu'il y a peu de traitements en alpages.
- Christelle Harmonie, Communauté de Communes Dieu le fit indique que concernant la thématique du Multi-usage, des crédits territoriaux peuvent être mobilisés sur le volet tourisme, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la Drôme. Elle invite à une culture minimale à acquérir sur le pastoralisme, en sensibilisant les acteurs de l'environnement, de l'agriculture, des collectivités.
- Cédric Conteau, Cget Massif des Alpes, indique l'intérêt de passer par les consommateurs, notamment de fromages, pour sensibiliser le grand public au pastoralisme. Sur la programmation post 2020, il exprime des attentes fortes du massif sur transformation des produits issus du pastoralisme, sur la structuration des filières, viandes bovines, ovines... pour améliorer la valorisation des produits.
- Bruno Caraguel, Fédération des Alpages de l'Isère, rappelle que le lait est un fruit commun qui crée un lien fort entre les exploitants et leur Groupement pastoral, alors qu'en production de viande, le lien entre l'individu et l'alpage est moins évident. En Isère, le service pastoral travaille avec la Chambre d'agriculture au développement d'une filière d'Agneaux d'alpage, qui aboutit à la vente de 3 agneaux par semaines par une boucherie.
- Anne Castex, Suaci, indique que ces actions de développement économique impliquent d'autres réseaux agricoles que les services pastoraux : abattoirs, filières, chambres d'agriculture...
- Francis Solda, Cerpam, souhaite ne pas focaliser les actions de valorisation sur la production en alpage exclusivement, mais propose de considérer la plus-value des alpages dans les systèmes de production des agneaux.
- Jean Debayle, Fédération des Groupements pastoraux 04, rappelle que de nombreux projets ont échoué sur le sujet des agneaux d'alpage, car les tardons ne présentent pas de valeur pour les négociants, ces produits servent d'autres marchés que le marché classique. L'intérêt des négociants consiste au contraire à intensifier la production. Les AOP mises en place dans les Alpes du Nord ont permis de développer d'autres logiques.
- Marc Dimanche, Cerpam, stratégies d'exploitations, changements climatiques, apportera des éléments aux éleveurs, voire aux filières sur la pertinence de leurs conseils techniques, en lien avec la ressource.
- Antoine Rouillon, Société d'économie alpestre 74, revient sur l'articulation des politiques publiques, la politique massif est assortie des politiques des Régions, qui portent notamment sur ce volet économique. Par ailleurs, la Loi Notre a bousculé le rôle des Départements sur ces questions d'économie agricole.

- Eliane Bareille, Vice-Présidente de la Région PACA au Pastoralisme et à la ruralité, indique que la Région PACA a signé une convention avec 6 Départements, le plus largement possible, concernant la répartition des rôles de chaque collectivité, mais si les Départements ne souhaitent pas intervenir sur ces sujets, ils en ont toujours le libre choix.
- Michel Delmas, Cget Massif des Alpes, donne l'exemple du Conseil Savoie Mont-Blanc qui s'investit sur l'économie agricole. Un travail reste à conduire pour que dans les Départements et les EPCI, les services et élus continuent à accompagner le pastoralisme. Les logiques d'approche sont à articuler entre les différentes échelles de territoire : Massif, Régions, Départements, EPCI, Parcs. Une évaluation est à conduire à mi-parcours, pour définir les axes post 2020.

Conclusions

Conclusion Fabrice Pannekoucke. Conseiller de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué aux vallées de montagne, délégué pour ce séminaire par Jean-Pierre Taite, Vice-Président de la Région à l'Agriculture

Les projets de vulgarisation et de médiation restent très importants, il faut continuer à expliquer au grand public ce qu'est l'alpage. Y compris sur le sujet de la prédation, il recommande de ne pas s'interdire de poursuivre la communication et de montrer toute l'incidence que les prédateurs ont sur les alpages. Le pastoralisme est un héritage vivant, qui a besoin de faire connaître ses enjeux, en concertation.

Concernant la répartition des rôles entre collectivités, chacun doit agir à son échelle. Il n'existe pas de modèle pour appréhender le pastoralisme, il plaide donc pour les expérimentations locales.

Les projets pastoraux mettent en jeu de multiples décideurs et acteurs, comme l'illustrent les investissements concernant l'eau, les accès en alpage. Pour ce type d'investissements, il faut penser multi-acteurs. Sur les investissements liés à la neige, la Région demande aux pétitionnaires de montrer l'entrée multi-acteur. L'eau des canons à neige peut servir d'autres enjeux : incendie, abreuvement des animaux, touristes randonneurs....

Sur la question de la valorisation des produits, il faut se donner des règles de communication : à partir de quel critère de production peut-on communiquer sur l'alpage ? Attention également à ne pas multiplier les démarches de communication : la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de lancer la démarche régionale « la Région a du goût », il existe également la Mention européenne des produits de montagne. Il faut du pragmatisme pour le consommateur : donner du sens à ces démarches pour orienter le consommateur dans ses choix de consommation, et lui donner les moyens d'appréhender chaque identification.

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la question du pastoralisme est importante. Il s'agit d'un vrai sujet qui fait sens à l'échelle du massif, en lien avec les transhumances, les échanges de bétail, mais également des mouvements de population entre nos Régions.

Concernant la prédation, on ne peut pas être satisfait des dernières annonces du plan loup national. Le pastoralisme, l'alpage, les exploitations sont menacés. La Région propose un plan pour le renforcement des brigades, des moyens, de la protection, des suivis, mais il est nécessaire de conduire une réflexion collective à l'échelle européenne pour modifier le statut du prédateur dans la convention



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

de Berne, et de faire passer de « strictement protégé » à simplement « protégé ». Pour cela, il préconise de rester prudent sur la question des loups hybrides, qui ne semble pas être une bonne porte d'entrée, et de ne pas se focaliser sur la question de l'indemnisation des attaques, la problématique à traiter est la prédation dans son ensemble avec ses impacts territoriaux, et pas strictement le prédateur. Euromontana, dont la Région est membre, se positionne enfin sur ce sujet. Il faut mobiliser ce lieu de Lobby européen sur cette question. Dans ce sens, le prochain Comité Directeur d'Euromontana se tiendra à Moûtier en mars prochain, avec un focus particulier sur le pastoralisme et la prédation.

Il est nécessaire de croiser les problématiques pastorales très transversales, comme cela a été évoqué concernant l'évaluation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ou concernant les Programme Alpagnes sentinelles, les effets de la prédation peuvent influencer sur les pratiques. Les questions environnementales constituent un sujet majeur pour le nord du massif, la sous-exploitation des alpages peut avoir des conséquences importantes, par exemple sur les risques d'avalanches. Eric Marboutin, ONCFS, évoquait une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs, ces lieux de débat donnent de l'intelligence collective pour mieux se comprendre.

Il invite les services pastoraux à continuer à travailler ensemble à l'échelle de la Cima, des sujets communs qui donnent du sens à cette échelle Massif. Chaque projet doit trouver le financement le plus pertinent, mais il est absolument nécessaire de ré-abonder la mesure Agriculture de la Cima pour poursuivre les objectifs annoncés aujourd'hui.

Eliane Barreille : Vice-Présidente de la Région PACA au Pastoralisme et à la ruralité

Concernant la prédation, la Région PACA s'est positionnée clairement pour la défense des éleveurs, par des dispositifs mis en place. Une convention a été engagée avec l'ONCFS en 2017 et des actions complémentaires envers les lieutenants de louveterie ont été ajoutées en 2018. Les Régions PACA et Auvergn-Rhône-Alpes se sont concertées pour coordonner leur plan loup et permettre une cohérence sur le massif. La prédation est très forte en PACA, et si le plan loup est adopté en l'Etat, malgré l'action des Régions, le problème ne sera pas résolu. Le lobbying sur ce problème est par conséquent impératif. Il faut continuer à être très présents sur ce sujet, réunir les acteurs à Bruxelles pour un échange à l'échelle européenne.

Concernant cette journée, elle a trouvé les restitutions d'études intéressantes mais elle repart sur sa fin car elle aurait souhaité un bilan des actions réalisées et des orientations plus précises pour la suite. Il reste urgent pour elle, de se mettre autour de la table pour préciser les propositions d'orientation.

Concernant le financement de la mesure Agriculture, abondée par du FNADT et des crédits Régions, elle propose d'expertiser comment les Régions peuvent venir en complément. En PACA, ce sont 800 000 € de la Région PACA en plus de 650 000€ de Feader qui ont été affectés au pastoralisme en 2017. A mi- programmation, il est urgent et impératif de passer à l'action pour une réorganisation des lignes Cima. Des actions pourraient être soutenues par les mesures Tourisme et Environnement. Mais ça ne règlera dans doute pas le problème car les budgets des Régions sont contraints. Si on a la volonté de conduire des actions, on trouvera comment les financer. Il faut d'abord se fixer une ligne de conduite.

Pour la suite, des sujets importants restent à soutenir, tels que le changement climatique (Alpages sentinelles), la problématique de l'eau, sont des préoccupations majeures dans les Alpes du Sud. Le

Schéma climat sera intégré au SRADDET, la problématique du changement climatique sera à prendre en compte dans ces documents de planification. Sur l'hydraulique agricole, la Région propose un programme d'actions, à articuler avec les soutiens de l'agence de l'eau. D'autres sujets comme la Politique Agricole Commune post 2020 sont importants, elle invite les acteurs à faire remonter leurs attentes. Le pastoralisme, c'est aussi la biodiversité, le tourisme, l'élevage. Elle invite à formuler des propositions cohérentes qui rassemblent le monde professionnel.

En conclusion, cette journée de travail, très technique, était fort intéressante, Félicitation pour ces travaux.

Michel Delmas, Commissaire adjoint du massif des Alpes

Il commence par féliciter également les services pour ces travaux conduits et présentés.

Il salue l'intérêt des échanges d'expériences sur l'ensemble du Massif des Alpes, entre Régions, cet état d'esprit permet de mutualiser des outils, des solutions. Le Cget reste très attaché au pastoralisme, aux services écosystémiques rendus, à l'économie et au patrimoine qui en découle. Il préconise de raisonner le plus possible à l'échelle macro, avec les filières, et l'ensemble de l'économie pastorale.

Le Cget s'engage à poursuivre son accompagnement via la mesure Agriculture, 1 M€ de Fndat avait été affecté à cette mesure, avec un objectif de défendre des budgets supérieurs auprès du Ministère. Ce budget ayant été consommé en 3 ans, 1M € sera à nouveau affecté, via un transfert de la mesure service. Sur cette nouvelle enveloppe, le Cget souhaite consacrer une partie plus importante des efforts sur les filières économiques pour que les agriculteurs perçoivent davantage de la valeur ajoutée de leurs produits.

Des projets envisagés retiennent l'attention du Cget :

- des propositions à formuler sur les MAEC, pour qu'elles perdurent et aident mieux les exploitations, les Massifs pourraient utilement participer à la construction de l'après 2020
- des actions de communication à conduire, tel que le festival film pastoralisme et grands espaces, ou des actions de restitutions des travaux afin de mieux diffuser les résultats des travaux des services pastoraux, comme cela a été relevé notamment sur les questions de multi-usage.

Philippe Cahn remercie de la part du Réseau pastoral des Alpes, les participants des Régions et de l'Etat réunis pour cette occasion.

